

85 SG/13/GT

Original : anglais
Novembre 2016

RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE SUR LA FAUNE SAUVAGE

Paris (France), 7 – 10 novembre 2016

1. Ouverture

La réunion du Groupe de travail de l'OIE sur la faune sauvage (ci-après dénommé le Groupe de travail) s'est tenue du 7 au 10 novembre 2016 au Siège de l'OIE, à Paris (France). La réunion était présidée par le Docteur William Karesh.

Au nom des Pays membres de l'OIE, la Docteure Monique Éloit, Directrice générale de l'OIE, a accueilli les participants, dont la Docteure Marie-Pierre Ryser-Degiorgis, nouveau membre du Groupe, nommée en mai 2016.

La Docteure Éloit a présenté un aperçu du Sixième Plan Stratégique de l'OIE (2016-2020).

La Docteure Éloit a souligné l'importance des travaux menés par le Groupe de travail jusqu'à ce jour. Elle a ensuite précisé que le mandat des trois Groupes de travail de l'OIE existant actuellement devra être mis à jour, notamment pour tenir compte des nouveaux domaines abordés par le Groupe de travail sur la faune sauvage, depuis sa création en 1994. Elle a également indiqué qu'à partir de la présente réunion, le président du Groupe de travail devrait présenter les activités du Groupe à l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la Session générale. Elle a indiqué qu'elle accueillerait toute suggestion émanant du Groupe de travail visant à actualiser ce mandat.

2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur

Le Professeur Ted Leighton a été nommé rapporteur de la réunion. L'ordre du jour et la liste complète des participants figurent respectivement dans les Annexes I et II.

3. Informations sur les réunions de la Commission scientifique pour les maladies animales

Lors de sa réunion de septembre, le Groupe de travail a examiné la demande présentée par Commission scientifique, d'avoir une évaluation de l'impact que peut avoir la cachexie chronique des cervidés sur l'état sanitaire de la faune sauvage.

Le Groupe de travail a examiné les informations existantes sur l'épisode actuel en Norvège et sur le plan de surveillance étudié en Suède. Il a été noté que les résultats de la consultation de l'Autorité européenne de sécurité des aliments, qui sont attendus pour fin 2016, auront une importance considérable pour définir ensuite les mesures de contrôle.

Le Groupe de travail a également noté qu'il existe des tests de diagnostic à réaliser sur des échantillons prélevés par biopsie (tissus lymphoïdes de la muqueuse rectale ou des amygdales) sur des animaux vivants, mais ces tests ne sont guère pratiqués pour une utilisation de routine sur un grand nombre d'animaux.

Le Groupe de travail a examiné les critères d'inclusion décrits à l'article 1.2.2. du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, notamment au paragraphe 4.c), et il rejoint la Commission scientifique sur le fait qu'il est difficile de démontrer l'absence de la maladie. La faible prévalence de la maladie, le caractère peu pratique des tests de diagnostic actuellement disponibles et le nombre limité de mesures de contrôle font qu'il est difficile d'éliminer la maladie ou de fournir des éléments à caractère scientifique démontrant l'absence de la maladie ou son absence prochaine. Il existe également des éléments provenant d'études conduites aux États-Unis d'Amérique montrant que la cachexie chronique a un impact négatif mesurable sur certaines populations de cervidés sauvages au sein desquelles la cachexie chronique existe depuis plusieurs décennies.

Le Groupe de travail encourage les Pays membres de l'OIE à notifier l'apparition de la maladie rapidement par le biais de l'interface *WAHIS-Wild* afin d'accroître la transparence et garantir que des données de qualité soient collectées pour contribuer à prendre des décisions en étant informés.

4. Sixième Plan Stratégique de l'OIE

Le Groupe de travail a examiné le Sixième Plan Stratégique de l'OIE pour s'assurer que les activités du Groupe soient en phase avec les priorités de l'OIE. Le Groupe de travail s'était engagé à contribuer à la poursuite de l'élaboration de normes et lignes directrices régulièrement mises à jour et ayant un fondement scientifique. Cela comporte : (i) des normes pour la santé animale, le bien-être animal et la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production pour les animaux terrestres (y compris les abeilles et les reptiles) ainsi que les animaux aquatiques ; (ii) des lignes directrices et recommandations sur la gestion, le contrôle et/ou l'éradication des maladies. Ces lignes directrices couvrent des maladies à l'interface animal-homme-environnement et tiennent compte de facteurs économiques, sociaux et environnementaux. Le Groupe de travail s'était également engagé à aider l'OIE à accroître la sensibilisation au concept de bien public mondial et à appuyer les décideurs politiques qui peuvent influencer sur les investissements destinés à améliorer la santé et le bien-être animal ainsi que la santé publique vétérinaire. Le Groupe de travail a reconnu qu'il existe de fortes corrélations entre l'environnement et les maladies émergentes, les questions de biodiversité, de changement climatique et plusieurs de ses activités récentes en matière de faune sauvage. Conformément à la mission de l'OIE, le Groupe de travail va s'efforcer d'accroître ses activités pour apporter son soutien à l'OIE afin de traiter ces questions.

La Docteure Elisabeth Erlacher-Vindel, Chef du nouveau Service « Sciences et nouvelles technologies » de l'OIE, a présenté un aperçu du nouvel organigramme de l'OIE ainsi que les travaux futurs de son Service dans le domaine de la faune sauvage et de la biodiversité.

5. Notification des maladies

5.1. Informations sur les rapports relatifs à des maladies de la faune sauvage ne figurant pas sur la Liste de l'OIE, soumis par le biais de *WAHIS-Wild*

La Docteure Marija Popovic, Chargée de mission au Service d'Information et d'analyse de la santé animale mondiale de l'OIE (WAHIAD), a résumé la notification des maladies de la faune sauvage par le biais de *WAHIS-Wild* en 2015. Elle a fait état des changements récents mis en place en janvier 2016, en s'appuyant sur les commentaires et contributions des Pays membres de l'OIE au sujet du processus de notification des maladies de la faune sauvage. Ces modifications portent sur la désactivation de la section de *WAHIS Wild* relative aux rapports annuels pour les maladies figurant sur la Liste de l'OIE. Elle a souligné qu'actuellement la stratégie consiste à encourager et à renforcer la collaboration entre les points focaux pour la faune sauvage et les points focaux pour la notification des maladies à l'OIE en matière de collecte et de soumission d'informations sur les maladies affectant la faune sauvage. Elle a précisé qu'en 2016, seuls 39 Pays membres de l'OIE avaient soumis un rapport annuel volontaire pour 2015 relatif aux maladies de la faune sauvage ne figurant pas sur la Liste de l'OIE, ce qui représente une légère amélioration en comparaison des rapports fournis pour la période 2014. Plus de la moitié des pays (23) ayant soumis ces informations étaient situés en Europe. Elle a indiqué que le WAHIAD travaille actuellement à remanier le système *WAHIS*. Le WAHIAD a suggéré que l'une des améliorations éventuelles à apporter au système pouvait consister à ajouter des informations au niveau des sous-espèces en raison de l'importance de cet élément d'information pour la biodiversité et la conservation de la faune sauvage. Enfin, elle a présenté une nouvelle application, destinée aux smartphones, sur les alertes et le portail *WAHIS*, permettant aux utilisateurs d'avoir accès en un même endroit à l'ensemble des données concernant la santé animale.

Le Groupe de travail a proposé de rédiger un bref résumé afin de faire connaître aux points focaux nationaux de l'OIE sur la faune sauvage les principaux moments forts de sa réunion, y compris les informations relatives aux maladies ne figurant pas sur la Liste de l'OIE. En outre, le Groupe de travail a suggéré de préparer un bref rapport annuel sur les maladies ne figurant pas dans la Liste de l'OIE, qui serait également partagé avec les points focaux nationaux de l'OIE pour la faune sauvage. Le Groupe de travail a proposé

d'aider le WAHIAD à préparer ce rapport annuel. Ces documents auraient pour objet d'améliorer la communication avec les points focaux nationaux de l'OIE pour la faune sauvage et d'encourager les Pays membres de l'OIE à notifier les maladies apparaissant dans la faune sauvage, même lorsqu'elles ne figurent pas sur la Liste de l'OIE, en prenant acte de leurs contributions.

5.2. Examen de la taxonomie des agents pathogènes figurant sur la liste spécifique des maladies de la faune sauvage

Le Groupe de travail a reconnu qu'il peut s'avérer utile de saisir des données sur les sous-espèces dans un champ facultatif du système WAHIS remanié, surtout si ces informations sont pertinentes en termes de conservation d'espèces menacées et de la faune sauvage en général.

5.3. Évaluation de la fréquence de la révision de la liste des maladies des animaux sauvages non listées par l'OIE

Le Groupe de travail a réaffirmé que cette liste était révisée tous les trois ans mais qu'il pouvait examiner l'ajout de maladies nouvelles, sur demande, face à des circonstances particulières.

5.4. Collecte d'informations sur les maladies ne faisant pas l'objet d'une notification à l'OIE et regroupement de noms de maladies figurant sur la Liste de l'OIE et de maladies des animaux sauvages non listées par l'OIE

Le WAHIAD a interrogé le Groupe de travail sur la possibilité de prendre en compte, dans la déclaration des maladies des animaux sauvages non listées par l'OIE, certains virus qui ne sont pas soumis à notification à l'OIE ; par exemple : les *lyssavirus* autres que le *virus de la rage* (désigné autrefois par l'appellation de virus classique de la rage, génotype-1). Le Groupe de travail a considéré que l'ajout de l'« infection à *lyssavirus* autre que le *virus de la rage* (désigné autrefois par l'appellation de virus classique de la rage, génotype-1) » serait un ajout précieux à la liste des maladies non listées par l'OIE. Le Groupe de travail a également soutenu la proposition du WAHIAD de préciser davantage le nom de certaines maladies pour en faciliter la notification ; par exemple : « infection à morbillivirus (telle que la maladie de Carré) ».

6. Apparitions de maladies émergentes et remarquables dans la faune sauvage : rapports des membres du Groupe de travail sur les maladies de la faune sauvage

Infection par les micro-organismes du complexe *Mycobacterium tuberculosis* – impact potentiel sur la biodiversité : *Mycobacterium bovis* est un agent pathogène multi-hôtes ; cette infection a été documentée chez plus de 16 espèces différentes d'animaux sauvages en Afrique. Dans les écosystèmes de la savane, les buffles d'Afrique (*Syncerus caffer*) sont devenus de véritables hôtes habituels alors que le grand koudou (*Tragelaphus strepsiceros*) et les phacochères (*Phacochoerus africanus*) représentent des hôtes habituels potentiels. L'infection a également été signalée chez d'autres ruminants sympatriques, des herbivores monogastriques, des primates et des carnivores. Cela concerne des espèces menacées comme les lycavons (*Lycyaon pictus*) et les rhinocéros noirs (*Diceros bicornis*), qui sont probablement des hôtes accidentels. Dans le reste du monde, les blaireaux (*Meles meles*) (Royaume-Uni), les phalangers-renards (*Trichosurus* sp.) (Nouvelle-Zélande), les sangliers (*Sus scrofa*) (Europe) ainsi que les cervidés (États-Unis et Europe) sont également devenus des hôtes habituels de l'infection à *Mycobacterium bovis* ou à *M. caprae*. Des incursions de ces infections dans d'autres espèces d'animaux sauvages ou d'animaux d'élevage ou chez des humains ont également été observées.

L'infection à *M. tuberculosis* chez les animaux sauvages provient généralement de l'homme. Des foyers ont été signalés dans des animaleries de laboratoire et dans des collections de primates ainsi que dans des parcs zoologiques ou chez des éléphants de cirque. En Asie du Sud et du Sud-Est, l'infection à *M. tuberculosis* a été transmise par l'homme aux éléphants d'Asie utilisés comme animaux de travail.

Ainsi, dans des systèmes de faune sauvage rassemblant plusieurs espèces ou dans des situations d'interface étroite animaux sauvages–êtres humains, l'infection due à des micro-organismes du complexe *M. tuberculosis* peut avoir un impact sur la biodiversité.

Nourrissage des animaux sauvages : L'impact réel et potentiellement négatif de nombreuses maladies actuellement préoccupantes au niveau mondial ou régional semble exacerbé par la fourniture de nourriture à des animaux sauvages hôtes des agents pathogènes. Les sites de nourrissage peuvent servir de points de transmission intensive d'agents pathogènes, contribuant de ce fait à la persistance de ces agents, à l'accroissement de leur prévalence ou à l'extension de leur répartition géographique. Ce complément nutritionnel peut également suffire à entretenir une présence et une densité d'animaux sauvages hôtes plus importantes qu'elles ne le seraient dans des

conditions naturelles. Des populations en grand nombre et de forte densité peuvent avoir un impact considérable sur le taux et l'efficacité de la transmission des agents pathogènes en augmentant le taux de reproduction de base de la maladie dans la zone de nourrissage. Les maladies actuellement préoccupantes pour lesquelles des impacts négatifs accrus ont été signalés ou sont anticipés, sont : la peste porcine africaine, la tuberculose, la brucellose, et la cachexie chronique. Le Groupe de travail a recommandé que les Pays membres de l'OIE tiennent compte de tous les risques potentiels associés au nourrissage dans les pratiques de gestion de la faune sauvage.

AFRIQUE

Peste porcine africaine : La peste porcine africaine est une maladie endémique en Afrique sub-saharienne qui provoque une infection silencieuse chez la plupart des suidés sauvages indigènes. Deux foyers importants de peste porcine africaine ont été notifiés chez les porcs domestiques, dans la province de l'État-Libre et la province du Nord-Ouest, en Afrique du Sud, avec un taux de mortalité avoisinant 100 %. Ces foyers sont particulièrement importants du fait qu'ils se sont produits en dehors de la zone de contrôle de la peste porcine africaine en Afrique du Sud, zone traditionnellement indemne des vecteurs que sont les tiques *Ornithodoros*. La source ou l'origine de ces foyers est inconnue ou n'a pas pu être déterminée.

D'autres foyers de peste porcine africaine chez les porcs domestiques ont été notifiés au Burundi, au Kenya et au Mali où la source d'infection provenait probablement de tiques infectées et de suidés sauvages indigènes.

Fièvre charbonneuse : Des foyers sporadiques de fièvre charbonneuse au sein de la faune sauvage et du bétail ont été notifiés au Botswana (éléphants), au Ghana (animaux d'élevage), au Kenya (animaux d'élevage), au Niger (animaux d'élevage), en Tanzanie (animaux d'élevage), en Zambie (hippopotames) et au Zimbabwe (animaux d'élevage). Au Ghana, au Kenya, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe, de nombreux cas chez l'homme ont été signalés après que des personnes eurent mangé ou manipulé de la viande prélevée sur des carcasses de bovins ou d'hippopotames infectés.

Influenza aviaire (IA) : un foyer dû à une souche d'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP) impliquant le sous-type H7 a été notifié chez des autruches de la région du Cap oriental en Afrique du Sud. Un second foyer, impliquant une souche IAFP de sous-type H7N2, a été diagnostiqué, également chez des autruches, dans la province du Cap occidental en Afrique du Sud.

Tuberculose bovine : Les premiers cas de tuberculose bovine chez un lycaon (*Lycaon pictus*), espèce en danger d'extinction, et chez un rhinocéros noir (*Diceros bicornis*) ont été confirmés dans le Parc national Kruger en Afrique du Sud. Ces cas illustrent le fait que lorsqu'un hôte habituel de la tuberculose bovine (comme le buffle dans ce cas précis) est présent dans un écosystème, l'infection peut rejaillir sur des hôtes accidentels appartenant à des espèces sympatriques.

Peste bubonique : De nombreux foyers de peste bubonique ont été signalés sur l'île de Madagascar. Ces foyers ont été associés à l'augmentation des populations de rongeurs et de puces. À ce jour, 224 cas ont été notifiés chez l'homme causant la mort de 63 personnes.

Maladie à virus Ébola (EVD) : La maladie à virus Ébola est une infection zoonotique chez l'homme qui est généralement provoquée par le transfert du virus à partir d'un hôte réservoir sylvaïque (chauve-souris frugivores) ou par la manipulation ou l'utilisation de carcasses de victimes dans la faune sauvage, telles que des primates ou des céphalophes. Une fois que ce transfert zoonotique s'est produit, l'Ébola devient une maladie directement contagieuse entre êtres humains. Les épidémies de maladie à virus Ébola signalées l'an dernier en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone semblent terminées, en termes de cas cliniques, et seuls quelques cas sporadiques ont été notifiés en 2016. De la même façon, le petit foyer localisé notifié l'an dernier par la République Démocratique du Congo semble aussi être terminé.

Fièvre aphteuse : Des foyers de fièvre aphteuse chez les bovins ont été notifiés par plusieurs pays d'Afrique. Un important foyer apparu chez des bovins, causé par le sérotype O, a été notifié par le Maroc. Ce foyer impliquant une souche européenne du virus, n'était probablement pas lié aux buffles. Toutefois des foyers associés aux buffles ont été notifiés par le Malawi, le Mozambique, l'Afrique du Sud (virus de sérotype SAT3) et la Zambie.

Variolle simienne : Plusieurs foyers localisés de variolle du singe ont été notifiés chez les êtres humains en République Centrafricaine (Basse-Kotto). Des rongeurs, tels les funisciures (*Funisciurus* sp.), les loirs (*Graphiurus* sp.) et les cricétomes des savanes (*Cricetomys gambianus*), sont les hôtes réservoirs suspectés, le singe et l'être humain servant d'hôtes infectés par contagion. Plusieurs décès ont été signalés chez l'homme.

Fièvre de la vallée du Rift (RVF) : Au Niger, la survenue inexplicquée de cas de maladie et de décès chez l'être humain couplés à des cas d'avortement et de mortalité du bétail a conduit au diagnostic de la fièvre de la vallée du Rift. La maladie s'est largement propagée en lien avec les activités des éleveurs et bergers nomades. Quarante-vingt dix cas ont été diagnostiqués chez l'homme, causant 28 décès.

Une épidémie de fièvre de la vallée du Rift est également survenue dans la région de Kabale en Ouganda. Les animaux d'élevage ont été sévèrement touchés et il y a eu également des cas chez l'homme causant plusieurs décès.

ASIE

Influenza aviaire (IA) : Des virus d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et faiblement pathogène (IAFP) ont été isolés chez des oiseaux sauvages dans plusieurs pays d'Asie. Des cas d'IAHP chez des oiseaux sauvages ont été notifiés par le Bangladesh, Hong Kong, la Russie et le Taipei Chinois de fin novembre 2015 à octobre 2016. Au Taipei Chinois, l'IA est survenue chez des pigeons et un nouveau sous-type H5 a été détecté chez un pigeon trouvé mort. Les sous-types H5N8, H5N3 et H5N2 ont été détectés chez des oiseaux au Taipei Chinois depuis janvier 2015. Le sous-type H5N8 est le même que celui qui a causé un foyer chez les volailles en République de Corée.

En novembre 2015, le sous-type H5 a été détecté chez un shama dayal (*Copsychus saularis*) à Hong Kong. En février 2016, le sous-type H5N1 a été détecté chez un nombre inhabituel de corbeaux familiers (*Corvus splendens*) trouvés morts au Bangladesh. En juin 2016, le sous-type H5 appartenant à la lignée asiatique de l'IAHP H5 a été détecté dans des carcasses de mouettes rieuses (*Chroicocephalus ridibundus*), de hérons cendrés (*Ardea cinerea*), de sternes pierregarin (*Sterna hirundo*), de grèbes huppés (*Podiceps cristatus*), de grands cormorans (*Phalacrocorax carbo*) et de canards en Russie.

Virus de la maladie de Carré et parvovirus canin : Il y a eu au minimum quatre foyers (deux dus au virus de la maladie de Carré et deux dus au parvovirus canin), chez la civette palmiste commune (*Paradoxurus hermaphroditus*), la civette palmiste à masque (*Paguma larvata*) et la petite civette indienne (*Viverricula indica*). Les animaux en question étaient gardés dans des élevages de civettes utilisées pour la production de musc ou de *kopi luwak* en Thaïlande.

Fièvre aphteuse : En Thaïlande, il y a eu au minimum quatre foyers de fièvre aphteuse chez des animaux présents dans des zoos : bantengs (*Bos javanicus*), gorals (*Nemorhaedus* sp.), cervidés et diverses espèces d'antilopes. Un foyer chez des gours (*B. frontalis*) sauvages était dû à une transmission à partir d'animaux d'élevage. Des cas mortels se sont produits chez des gours sauvages et des nilgauts (*Boselaphus tragocamelus*) en captivité.

Rage : Des cas de rage chez des animaux sauvages ont été signalés dans plusieurs pays d'Asie au cours de l'année 2016. Au Népal, 36 personnes ont été attaquées et mordues par un chacal doré (*Canis aureus indicus*) enragé. En Inde, des foyers de rage sont apparus chez des cerfs axis (*Axis axis*) en captivité, provoquant la mort de 33 cerfs du parc zoologique national. En 2013, des cas de rage sont réapparus à Taïwan chez les blaireaux-furets de Chine (*Melogale moschata*), les dernières détections antérieures datant de 1961. Au total, 548 cas confirmés ont été enregistrés chez ces animaux entre 2013 et le 3 novembre 2016 environ, dont 37 cas en 2016. Il y a également eu un cas de rage chez une musaraigne des maisons (*Suncus murinus*) en 2013, et six cas chez des civettes palmistes à masque (*Paguma larvata*) sur la période 2014 à 2015.

Maladies infectieuses véhiculées par les tiques : Les épidémies chez l'homme de maladies infectieuses véhiculées par les tiques sont devenues très importantes au Japon. Des maladies infectieuses, comme la maladie de Lyme, le typhus des broussailles, la babésiose, l'encéphalite virale véhiculée par les tiques et la fièvre boutonneuse à *Rickettsia japonica* ont été notifiées depuis 2009. Outre ces maladies, le syndrome de fièvre sévère avec thrombocytopenie (SFTS), la maladie à *Borrelia miyamotoi* (BMD), l'anaplasmose et la rickettsiose éruptive d'Extrême-Orient ont émergé depuis 2010. Le nombre croissant de maladies véhiculées par les tiques peut être lié à l'accroissement de la population de cerfs sika (*Cervus nippon*) et de sangliers japonais (*Sus scrofa leucomystax*), qui sont les hôtes naturels des espèces de tiques vecteurs de ces maladies. Certains chercheurs pensent qu'une gestion de la faune sauvage visant à réduire ces populations d'animaux sauvages serait nécessaire pour contrôler les maladies infectieuses véhiculées par les tiques. Jusqu'à présent, les actions de gestion visant à réduire ces populations n'ont pas été couronnées de succès.

EUROPE

Infection à adénovirus chez les écureuils roux : Au cours de la saison hivernale 2015-2016, une épizootie a été observée chez les écureuils roux (*Sciurus vulgaris*) dans des centres de secours de la faune sauvage dans différentes régions d'Allemagne. Cette épizootie a notamment touché des animaux jeunes, provoquant un taux de mortalité élevé. La plupart des animaux présentaient des diarrhées, d'autres présentaient une gêne respiratoire sévère. L'ADN d'un nouvel adénovirus, identifié pour la première fois en 2013 chez un écureuil roux en Allemagne, a été détecté de façon prédominante dans l'intestin des animaux atteints, mais également dans des prélèvements réalisés sur le foie, les poumons et les reins. Ce virus a également été détecté dans des prélèvements effectués sur des écureuils roux et des écureuils gris (*S. carolinensis*) en Écosse (Royaume-Uni). Les échantillons allemands et britanniques présentaient de grandes similitudes.

Peste porcine africaine : La peste porcine africaine a été introduite en 2007 en Europe et en Géorgie, puis elle a été identifiée en 2014 en Lituanie, en Lettonie, en Estonie et en Pologne. Elle a continué à se propager et se trouve surtout chez le sanglier. Plusieurs centaines de cas ont été documentés. Le taux de morbidité semble peu élevé mais le taux de mortalité est supérieur à 90 %. La maladie se propage lentement vers l'ouest.

Échinococcose alvéolaire : Des études menées antérieurement ont montré que la limite occidentale de la présence d'*Echinococcus multilocularis* en Europe se situe dans certaines zones de la Belgique et des Pays-Bas. Alors que la situation semble stable dans la majeure partie de la Belgique, un accroissement brutal de la prévalence a été signalé localement dans la région de Maastricht, aux Pays-Bas, au cours des dix dernières années. En outre, une étude récente a révélé une prévalence de l'infection de plus de 50 % chez le renard roux (*Vulpes vulpes*) à la frontière belgo-néerlandaise. Ces résultats font apparaître l'émergence d'un nouveau « point sensible » dans la zone frontalière orientale de ces deux pays. La croissance des populations de renards roux observée en de nombreux endroits d'Europe, qui fait suite à des campagnes de contrôle de la rage menées avec succès, semble avoir contribué à l'expansion de la distribution géographique d'*E. multilocularis*.

Fièvre charbonneuse : Un important foyer de fièvre charbonneuse s'est produit à l'été 2016 dans le comté d'Östergötland, en Suède. La maladie a été observée chez plusieurs bovins, un mouton, un cheval et trois élans (*Alces alces*). Des tests au regard de la fièvre charbonneuse ont également été réalisés sur des chevreuils (*Capreolus capreolus*) trouvés morts dans la zone infectée, mais les résultats ont été négatifs. Afin d'en savoir davantage sur l'épidémiologie de la fièvre charbonneuse dans cette zone, des échantillons sanguins vont être collectés sur plusieurs élans, chevreuils, sangliers (*Sus scrofa*) et renards roux tués par les chasseurs au cours de l'automne et de l'hiver 2016, pour effectuer des tests afin d'évaluer le niveau d'exposition au bacille.

Un important foyer de fièvre charbonneuse au sein de troupeaux de rennes est apparu dans la péninsule de Yamal, en Russie, touchant plus de 3 000 animaux. Des cas se sont également produits chez l'homme. D'autres informations sur ce foyer seront présentées et débattues lors d'un atelier qui se tiendra en Russie en novembre 2016.

Maladie d'Aujeszky : La prévalence de l'infection continue de progresser en Espagne. En décembre 2015, six cas mortels ont été signalés chez des chiens domestiques dans deux départements en France.

Influenza aviaire (IA) : En octobre 2016, un cygne tuberculé (*Cygnus olor*) adulte a été trouvé mort sur un étang près de la ville de Szeged, dans le sud-est de la Hongrie. Une infection suraigüe a été diagnostiquée et un sous-type H5N8 d'IAHP a été identifié. Les principales conclusions de l'examen nécropsique ont montré la congestion de tous les organes internes, une splénomégalie marquée et des hémorragies pétéchiales sur l'épicarde. L'examen immunohistochimique a révélé la présence de grandes quantités d'antigène viral d'IA dans de nombreux organes.

En Suède l'avifaune est régulièrement soumise à des tests pour rechercher le virus de l'IA. Le sous-type H5N8 de l'IAHP a été trouvé chez trois cygnes tuberculés morts de saturnisme. Ces trois oiseaux présentaient une légère méningo-encéphalite. Tous les autres oiseaux testés au regard des virus influenza en 2015 ont donné des résultats négatifs.

Paramyxovirus aviaire : À plusieurs reprises au cours de la période 2015-2016, des cas d'infection par le paramyxovirus aviaire de type 1 (une souche étroitement liée à des génotypes trouvés chez des *Columbiformes*) ont été observés chez des tourterelles turques (*Streptopelia decaocto*) en France.

Rage des chauves-souris : En octobre 2016, un cas de rage des chauves-souris (lyssavirus-1 des chauves-souris européennes, EBL-1) a été diagnostiqué en Belgique. Une chauve-souris (espèce non spécifiée) a été ramassée sur le sol par un touriste dans le sud de la Belgique. Selon les informations disponibles, cette personne, qui a été mordue par la chauve-souris, a été traitée et n'a pas développé de signes cliniques. La présence de l'EBL-1 est avérée dans les pays voisins depuis plusieurs années, mais il s'agit du premier cas signalé en Belgique.

Infections à *Batrachochytrium salamandrivorans* : Une étude récente a identifié des cas d'infection à *Batrachochytrium salamandrivorans*, ainsi que la mortalité associée à cette infection, au sein de plusieurs collections privées d'amphibiens en Europe de l'Ouest ; à cette occasion *B. salamandrivorans* a été enregistré pour la première fois en Espagne. Ces résultats mettent en évidence une forte prévalence de cette infection chez les types de poissons que s'échangent les aquariophiles en Europe et sans doute ailleurs.

Le Groupe de travail est favorable à ce que la possibilité d'inclure cet agent pathogène dans la Liste de l'OIE soit examinée.

Tuberculose bovine : De nombreux cas de tuberculose bovine ont été détectés dans les forêts de Bretagne (France) chez les cerfs élaphe (*Cervus elaphus*) et les sangliers (*Sus scrofa*), et les investigations laissent penser que le sanglier peut être un hôte habituel pour *Mycobacterium bovis*. Il y a eu également un cas isolé de tuberculose bovine chez les animaux sauvages dans une région sans lien connu avec des animaux d'élevage infectés. La prévalence de la maladie continue de progresser en Espagne.

Brucellose : La brucellose due à *Brucella melitensis* biovar 3 continue d'être un sérieux problème chez les bouquetins (*Capra ibex*) dans le massif du Bargy, en France.

Virus de la maladie de Carré : Depuis 2006 une importante épidémie de maladie de Carré s'est propagée à travers l'Autriche, le nord de l'Italie, le Liechtenstein, la Suisse, l'Allemagne et le Danemark. Elle a provoqué la mort de nombreux renards roux (*Vulpes vulpes*), fouines (*Martes foina*) et blaireaux (*Meles meles*) et d'un nombre croissant d'autres animaux d'espèces domestiques ou d'espèces sauvages en liberté ou en captivité : chiens domestiques, lynx d'Eurasie (*Lynx lynx*) en liberté, un chat domestique, des marmottes asiatiques à longue queue (*Marmota caudata*) en captivité, ainsi que des lapins domestiques. Au cours de la période 2012-2013, le virus de la maladie de Carré a touché des ratons laveurs (*Procyon lotor*) à Berlin (Allemagne), tandis que d'importants foyers ont été signalés au Danemark dans des fermes d'élevage de visons (*Neovison vison*) ainsi que chez des renards roux, des putois (*Mustela putorius*) et des chiens viverrins (*Nyctereutes procyonoides*) en liberté. Les études moléculaires ont mis en évidence la configuration géographique de la propagation du virus et ont montré que les souches isolées au cours de cette épidémie chez des hôtes et dans des zones géographiques différents appartenaient toutes à la lignée européenne et étaient soit identiques soit très proches les unes des autres. Au cours de cette même période, il y a eu des foyers de maladie de Carré indépendants les uns des autres, dans les mêmes pays ainsi que dans d'autres pays d'Europe, chez d'autres espèces d'animaux sauvages.

En 2016, des cas de virus de la maladie de Carré ont été détectés chez des animaux sauvages en Suisse et en Espagne. En Suisse, la maladie continue de se propager vers l'ouest.

Cachexie chronique chez les rennes et les élans : Voir Point 7 de l'ordre du jour.

Piétin (*Dichelobacter nodosus*) : À plusieurs reprises en 2016 le piétin a été diagnostiqué chez le bouquetin (*Capra ibex*) dans les Alpes suisses. Cette maladie est fréquemment signalée chez les ovins et a récemment été déclarée maladie soumise à notification en Suisse. Des foyers de piétin ont sporadiquement occasionné des cas de mortalité chez le mouton en marge de vastes foyers parmi les colonies de bouquetins de Suisse et de France, ainsi que chez les mouflons (*Ovis aries musimon*) dans plusieurs pays d'Europe.

Frelon asiatique (*Vespa velutina*) : *Vespa velutina* est un frelon exotique, invasif et parasite venu d'Asie qui menace les populations d'abeilles mellifères. Il a été signalé pour la première fois en France en 2006 et s'est propagé depuis lors dans tout l'ouest du pays et pourrait potentiellement s'étendre vers d'autres pays européens.

Myxomatose : Depuis 2014, un important foyer de myxomatose a provoqué une forte mortalité chez le lapin (*Oryctolagus cuniculus*) sur l'île de Gotland, une île du sud de la Suède, située en mer Baltique. Elle demeure une cause majeure de mortalité dans les populations de lapins sauvages en Suède. Un important foyer de myxomatose a également été observé sur l'île de Fanö, sur la côte ouest du Danemark, avec un taux de mortalité d'environ 80 % chez le lapin.

Virus de la maladie hémorragique du lapin : Des trois souches décrites du virus de la maladie hémorragique du lapin (le RHDV « classique », le variant antigénique RHDVa/G6, et le RHDV2), la souche RHDV2 a été détectée en France pour la première fois en 2010 chez le lapin domestique tout comme chez le lapin sauvage. Depuis lors, cette souche RHDV2 s'est répandue dans toute l'Europe, prenant la place des souches RHDV et RHDVa/G6 en circulation dans la plupart des pays d'Europe. Le RHDV2 a également été la cause de morbidité et de mortalité chez le lièvre corse (*Lepus corsicanus*), le lièvre du Cap (*L. capensis*) et plus récemment chez le lièvre d'Europe (*L. europaeus*). La souche RHDV2 avait été détectée précédemment chez des lapins domestiques en Belgique mais a été détectée pour la première fois chez des lapins sauvages en novembre 2015. Les cas concernent des lapins qui ont été trouvés morts et présentaient des lésions pulmonaires hémorragiques histologiques (un animal) et une hépatite nécrosante sévère (cinq animaux). L'examen *a posteriori* d'échantillons hépatiques archivés,

prélevés en 2013 et 2014, a donné des résultats positifs au regard de la souche RHDV2 pour 10 des 25 échantillons. En 2016, la souche RHDV2 a également été détectée aux Pays-Bas et en Irlande chez des lapins domestiques et des lapins sauvages, et en France chez des lièvres d'Europe. En 2015, le virus avait déjà été signalé en France dans 21 départements.

En Suède, jusqu'en 2016, la souche RHDV2 était détectée de façon sporadique chez les lapins sauvages, or depuis avril 2016 une épizootie due à cette souche sévit dans les populations de lapins sauvages dans tout le sud du pays.

Au Danemark, la maladie hémorragique du lapin a provoqué une forte mortalité chez les lapins sauvages des îles de Bornholm et d'Endelave.

En 2016, le premier foyer de RHDV2 en Finlande a été observé chez des lapins retournés à l'état sauvage. L'agglomération d'Helsinki et les villes avoisinantes comptent une importante population de lapins de garenne issus de lapins auparavant détenus comme animaux de compagnie puis relâchés dans la nature. Mi-avril 2016, une hausse de la mortalité a été observée chez ces lapins féroces d'Helsinki. Il faut noter qu'il n'y a pas eu de lapins cliniquement malades qui aient été observés, ce qui laisse penser que la maladie a évolué rapidement. Les examens nécropsiques ont confirmé que le virus de la maladie hémorragique du lapin était la cause de la maladie et la souche RHDV2 a été identifiée. La plupart des rapports faisant état de lapins morts ont été reçus en avril, mai et juin 2016. Les signalements ont commencé à se ralentir en juillet et le foyer semble s'être terminé à la fin de l'été. Il n'existe pas d'estimations fiables de la taille de la population de lapins et du taux de mortalité, étant donné qu'il n'y a pas de surveillance régulière de la population.

Ranavirus : La mortalité associée au ranavirus chez les amphibiens aux Pays-Bas a été signalée pour la première fois dans le Parc national Dwingerveld, en 2010. Au cours de la période 2011-2014, le ranavirus a été identifié chez les hôtes communément infectés par ce virus, mais aussi chez des espèces en danger d'extinction. En conséquence, le ranavirus peut constituer une menace pour des populations déjà menacées. Ce virus continue à causer la mort d'amphibiens.

Dermatite sévère chez les élans : Plusieurs cas de dermatite sévère ont été observés ces dernières années chez des élans (surtout des mâles) dans le centre et le sud de la Suède. L'étiologie de la maladie reste inconnue ; des recherches sont actuellement menées sur l'éventualité d'une étiologie virale.

Le champignon du serpent (*Ophidiomyces ophidiicola*) : En juillet 2015, une dermatite sévère associée à *Ophidiomyces ophidiicola* a été identifiée chez une couleuvre à collier (*Natrix natrix*) trouvée morte dans la nature dans le sud de l'Angleterre. Le champignon a été recherché par PCR (réaction en chaîne par polymérase) sur des échantillons archivés de prélèvements cutanés recueillis sur des cadavres de serpents et des échantillons de mues de serpents vivant dans la nature. Plusieurs résultats positifs ont été obtenus, y compris sur des peaux présentant de faibles lésions. Il s'agit du premier signalement de ce champignon chez des serpents vivant en liberté en Europe. On ne sait pas, à l'heure actuelle, si ce rapport constitue la manifestation d'une situation endémique non détectée jusqu'alors, ou s'il s'agit de la détection d'une maladie émergente au Royaume-Uni.

Trichomonose (*Trichomonas gallinae*) : Le caractère épizootique de *Trichomonas gallinae* est un facteur de mortalité majeur chez les petits passereaux. Cette infection est identifiée comme la cause majeure du déclin de la population de verdiers (*Chloris chloris*) dans les pays nordiques.

Tularémie (*Francisella tularensis*) : En 2016, des cas de tularémie ont été diagnostiqués aux Pays-Bas chez des lièvres ainsi que chez l'homme. La première épidémie signalée de tularémie chez le lièvre aux Pays-Bas a débuté en 2015. L'ADN de *F. tularensis* a été détecté dans des échantillons d'eau et de sédiments en plusieurs endroits, ce qui semble indiquer la possibilité d'un cycle aquatique aux Pays-Bas. En 2016, des cas ont été diagnostiqués à plusieurs reprises chez des lièvres en Suisse, où la maladie est présente depuis plusieurs décennies.

À l'automne 2015, un vaste foyer de tularémie a été observé chez les lièvres variables (*Lepus timidus*) dans le nord de la Suède. Aucun cas n'a été observé en 2016.

Virus Usutu : En avril 2016, le virus Usutu a été détecté pour la première fois aux Pays-Bas chez des oiseaux sains. À ce jour, il a été identifié chez des chouettes laponnes (*Strix nebulosa*) en captivité ainsi que chez des merles noirs (*Turdus merula*) (vivants ou trouvés morts). Une mortalité accrue a été observée en août et septembre 2016. En août 2016, le virus Usutu a émergé dans la partie la plus orientale des Flandres, en Belgique, entraînant une mortalité ainsi que la manifestation de signes neurologiques chez les merles noirs. En mai 2016, un foyer a été détecté chez des corbeaux freux (*Corvus frugilegus*) dans le nord de la Suisse ; ce pays avait déjà enregistré des foyers au cours des années précédentes. En septembre 2015, l'infection au virus Usutu a été notifiée pour la première fois en France ; ce foyer a été suivi d'autres foyers, apparus à l'été 2016 dans d'autres départements français.

AMÉRIQUE DU NORD

Tuberculose bovine : La tuberculose bovine a été récemment détectée chez un cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) vivant en liberté dans l'Indiana (États-Unis d'Amérique), à proximité immédiate d'un troupeau de bovins atteints. Il s'agit là du premier cas de tuberculose bovine détecté dans la faune sauvage dans l'Indiana. La souche *Mycobacterium bovis* affectant ce cerf sauvage et ce troupeau de bovins a été trouvée de façon sporadique dans cette zone depuis 2008 au sein du bétail et chez des cervidés en captivité, et elle a été détectée au cours des dernières décennies dans le pays chez des wapitis (aussi appelé élan d'Amérique) (*Cervus elaphus nelsoni*) en captivité, des cerfs élaphe (*C. elaphus*) et des bovins. Les gestionnaires de la faune sauvage dans l'Indiana, le Kentucky et l'Ohio se préparent à exercer une surveillance poussée de la tuberculose bovine lors de la saison automnale de chasse, chez les cervidés en liberté dans les zones proches de bétail atteint et de cervidés infectés.

Cachexie chronique : La cachexie chronique continue à être détectée en de nouveaux endroits chez les cervidés sauvages ou gardés en captivité en Amérique du Nord. En 2016, la cachexie chronique a été identifiée chez un cerf mulot (*Odocoileus hemionus*) sauvage tué par un chasseur à moins de 30 km de la ville d'Edmonton, dans l'Alberta. Cet endroit est situé 100 km plus à l'ouest de tous les cas précédents de cachexie chronique chez des cervidés sauvages au Canada. La cachexie chronique a été détectée en premier chez un cerf sauvage au Canada en 2000 dans la région frontalière entre les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Sa couverture géographique au Canada s'est progressivement étendue vers l'est et l'ouest depuis la première détection.

En février 2016, la Commission du gibier et de la pêche de l'Arkansas (*Arkansas Game & Fish Commission*), aux États-Unis, a annoncé que la cachexie chronique avait été détectée, pour la première fois dans cet État, chez un wapiti (*Cervus canadensis*) sauvage tué par un chasseur dans le comté de Newton en octobre 2015. La population de wapitis en Arkansas, qui est chassée depuis 1998, s'est reconstituée, avec l'introduction de 112 animaux transplantés du Colorado (107) et du Nebraska (5) sur la période 1981-1985. Suite à cette détection initiale de la cachexie chronique, une surveillance agressive a été menée avec une campagne de prélèvements aléatoires qui a permis de tester 266 cerfs de Virginie (*O. virginianus*) dans une zone cible, dans le comté de Newton et le comté de Boone (adjacent au comté de Newton). Soixante-deux animaux positifs ont été détectés, indiquant une prévalence globale de 23 % (pour un taux de 20 % chez les femelles et de 32 % chez les mâles). Une surveillance complémentaire a été menée dans l'ensemble de l'État, comportant des tests sur des cerfs et des wapitis sauvages trouvés malades ou morts (y compris des animaux tués par des véhicules). Les premiers résultats signalent la détection de cas de cachexie chronique dans les comtés de Boone, Madison, Newton et Pope. Le cerf positif du comté de Pope se situe à plus de 60 km au sud de la zone cible initiale.

En février 2016, le Département des parcs et de la faune sauvage du Texas (*Texas Parks & Wildlife Department*) a annoncé que la cachexie chronique avait été confirmée chez un cerf mulot en liberté dans le comté de Hartley. Il s'agit du huitième cas confirmé de cachexie chronique chez le cerf mulot au Texas. Les sept premiers cas avaient été détectés, à partir de 2012, dans les montagnes du Hueco dans l'ouest du Texas, là où la prévalence de la maladie est suspectée être de 10 à 15 %. Le comté de Hartley borde le Nouveau-Mexique dans la pointe nord du Texas, où une surveillance supplémentaire va être conduite.

D'octobre 2015 à septembre 2016, la cachexie chronique a été trouvée dans cinq autres établissements abritant des cerfs de Virginie captifs et deux établissements de wapitis captifs. Aux États-Unis, la cachexie chronique a désormais été trouvée au sein d'un total de 77 troupeaux de cervidés vivant en captivité, dans 16 États, et chez des cervidés en liberté, dans 21 États.

Virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) : En 2015, les États-Unis d'Amérique ont été confrontés à un épisode d'IAHP qui a entraîné l'abattage ou la réforme de 48 millions de poulets et dindes d'élevage, représentant un coût supérieur à cinq milliards de dollars. Lors de cet épisode des oiseaux sauvages aussi ont été infectés par des virus IAHP, pour la première fois en Amérique du Nord ; ils sont d'ailleurs soupçonnés d'avoir joué un rôle dans la dissémination virale. Une surveillance extensive de l'IAHP chez les oiseaux sauvages réalisée avant et après cet épisode, qui s'est concentrée sur le nord du Midwest, n'a pas permis de détecter le virus bien que plus de 45 000 individus, surtout des oiseaux aquatiques, aient été testés. Cependant, en août 2016, le Département de l'agriculture des États-Unis (*United States Department of Agriculture – USDA*) a annoncé la détection par PCR du sous-type H5N2 de l'IAHP chez un canard colvert (*Anas platyrhynchos*) en Alaska. Bien que le virus n'ait pas pu être isolé à partir de cet échantillon, la détection de séquences partielles d'ARN indique qu'il s'agissait d'un sous-type H5N2 américano-eurasien étroitement lié à l'isolat obtenu chez un canard pilet en 2014 dans l'État de Washington. Au cours de la période de juin 2015 à octobre 2016, aucun virus de sous-type H5 de l'IAHP n'a pu être confirmé chez les volailles domestiques ni chez plus de 27 000 oiseaux sauvages testés en Amérique du Nord ; si le sous-type H5 a bien été détecté par deux fois par PCR, chez un colvert dans l'Utah en août 2015 et chez un colvert dans l'Oregon en novembre 2015, il n'a pu être confirmé ni par isolement viral ni par séquençage génétique.

Il est difficile d'interpréter ces résultats en rapport avec l'établissement possible du sous-type H5 de clade 2.3.4.4 chez les oiseaux aquatiques d'Amérique du Nord. Même si les résultats semblent indiquer que le virus s'est maintenu pendant une année supplémentaire, la prévalence extrêmement faible (1/27 000 ; 0,0037 %) laisse penser qu'il ne prospère pas au sein des populations d'oiseaux aquatiques en Amérique du Nord et que le risque de transmission aux volailles serait faible. Les facteurs qui font que des virus qui ont pénétré en Amérique du Nord réussissent ou non à s'y établir ne sont pas totalement compris. De plus, les effets sur le court terme de ces incursions de virus n'est pas connue. La récente détection du sous-type H5N2 de l'IAHP en Alaska peut être le signe de la persistance de ce virus mais n'est pas non plus incompatible avec une lente extinction. En Europe le sous-type H5N1 de l'IAHP n'avait pas réussi à s'établir durablement après le foyer apparu en 2005 dans l'aviculture et chez les oiseaux sauvages, bien que des détections virales limitées se soient poursuivies tout au long de 2007 chez les oiseaux sauvages.

Maladie hémorragique causée par le genre Orbivirus : Du milieu de l'été jusqu'au début de l'automne, un nombre modéré de cas de maladie hémorragique orbivirale due au virus de la fièvre catarrhale du mouton (BTV) ou au virus de la maladie hémorragique épizootique (EDHV) a été détecté chez les ruminants sauvages dans certaines parties des États-Unis. La principale espèce touchée était le cerf de Virginie. La *Southeastern Cooperative Wildlife Disease Study* (SCWDS), en Géorgie (États-Unis), a pu isoler 44 virus sur un total de 100 cerfs provenant de 21 États. Les virus suivants ont été isolés : EHDV-1 dans un État, EHDV-2 dans neuf États, EHDV-6 dans quatre États, BTV-2 dans un État et BTV-3 dans deux États. Comme pour les années précédentes, l'EHDV-2 a été le virus le plus communément détecté, représentant 60 % des isolats de l'année 2016 à la SCWDS.

Le sérotype BTV-3, qui n'est pas historiquement endémique aux États-Unis, a été la cause d'un foyer de la maladie dans le nord et l'ouest de la Virginie en 2016. Cela constitue la détection de ce sérotype enregistrée le plus au nord-est. Au total, le BTV-3 a été détecté chez 9 cerfs sur 14 dans cette zone. Historiquement, le BTV-3 a été tout d'abord confirmé en Floride en 1999 et a été, depuis lors, détecté occasionnellement chez des ruminants domestiques ou sauvages sur une large région géographique. Dans bon nombre de ces cas, le BTV-3 a été détecté chez le cerf de Virginie, soulignant l'importance du suivi des ruminants sauvages au regard de la maladie causée par le genre Orbivirus. En outre, en 2016, l'EHDV-6 a pu être isolé chez un cerf mulot (*O. hemionus*) au Nouveau-Mexique. Il s'agit de la détection la plus à l'ouest enregistrée pour l'EHDV-6 par la SCWDS, ce qui indique que, depuis la première détection de ce sérotype aux États-Unis en 2006, l'EHDV-6 continue de circuler sur une large région des États-Unis d'Amérique.

Herpèsvirus-2 ovin (OHV-2) chez le mouflon canadien : En juin 2015, une dermatite (lésions cutanées) évoquant les manifestations cliniques de la fièvre catarrhale du mouton, a été observée chez un mouflon (*Ovis canadensis*) sauvage dans l'ouest du Canada. La dermatite due à OHV-2, agent étiologique de la fièvre catarrhale du mouton est rare, et la plupart des ovins infectés ne présentent pas de maladie clinique évidente. L'histopathologie, la PCR et le séquençage génétique ont confirmé que les lésions observées chez ce mouflon canadien étaient liées à une infection à OHV-2. L'infection à OHV-2 est fréquente chez le mouflon canadien mais comme pour le mouton domestique, peu de cas cliniques associés à ce virus ont été rapportés. Cette observation clinique fera l'objet d'une publication dans l'édition de janvier 2017 du *Journal of Wildlife Diseases* (Vol. 53, N° 1) ; l'article est accessible en ligne avant d'être disponible en version papier.

Myiase à *Cochliomyia hominivorax* : Le 3 octobre 2016, l'USDA a confirmé la présence de myiase à *Cochliomyia hominivorax* chez un cerf des Keys (*Odocoileus virginianus clavium*) dans le refuge national du cerf des Keys (*National Key Deer Refuge*) sur l'île de Big Pine Key, en Floride (États-Unis). Il s'agissait là de la première infestation locale détectée aux États-Unis en plus de 30 ans, incitant le Commissaire à l'agriculture de Floride à déclarer l'état d'urgence agricole dans le comté de Monroe en Floride. D'autres cerfs des Keys du refuge et quelques chiens et porcs domestiques locaux ont présenté des infestations possiblement similaires pendant les deux mois précédant cette annonce mais il n'y a pas eu de prélèvement ni d'examen de larves. À la mi-octobre, des myiases avaient été détectées chez 125 cerfs des Keys sur plusieurs îles, toutes proches les unes de autres, à l'ouest des îles Big Pine Key et No Name Key.

Le cerf des Keys est une espèce de cerf de Virginie en danger d'extinction, avec sans doute moins de 1 200 individus dans la nature. Il s'agit de la plus petite sous-espèce de cerf de Virginie, qui est présente sur 20 à 25 des îles de l'archipel des Lower Keys, en Floride. En 1967, le refuge national du cerf des Keys a été fondé par les Services de la pêche et de la faune sauvage des États-Unis (*United States Fish and Wildlife Service – USFWS*) pour la protection et la reconstitution de ces populations de cerfs.

Les responsables de la santé animale et de la faune sauvage au niveau de la Floride et au niveau fédéral travaillent conjointement sur la détection des myiases. Un état d'urgence agricole a été déclaré dans le comté de Monroe où ont été trouvés les animaux infestés. Les efforts déployés pour y faire face consistent à piéger les mouches afin de déterminer l'étendue de l'infestation, à relâcher des mouches stériles afin d'éviter leur reproduction, et à exercer une surveillance de la maladie pour rechercher d'autres cas chez les animaux. L'objectif initial est d'empêcher que l'infestation se propage à de nouvelles zones et d'éradiquer les mouches *Cochliomyia hominivorax* des îles touchées.

Syndrome du dépérissement de l'étoile de mer : La cause du syndrome du dépérissement de l'étoile de mer n'est pas connue. Il existe des éléments probants expérimentaux montrant qu'il est causé par un agent transmissible et le densovirus associé à l'étoile de mer (SSaDV) (*Parvoviridae*) a été provisoirement identifié comme étant l'agent étiologique potentiel. L'épidémie la plus intense identifiée jusqu'à ce jour est celle qui est en cours actuellement sur la côte Pacifique du Canada et des États-Unis et qui touche une grande partie de ce littoral. Les signes cliniques de la maladie ont été observés chez une vingtaine d'espèces d'étoiles de mer. L'épidémie actuelle touche particulièrement l'étoile de mer ocre (*Pisaster ochraceus*) ainsi que l'étoile de mer tachetée (*Evasterias troschelii*), l'étoile de mer cuir (*Dermasterias imbricata*) et l'étoile de mer à six bras (*Leptasterias*). Ces étoiles de mer jouent un rôle clef dans les écosystèmes littoraux et intertidaux, ce qui explique que les épidémies de syndrome du dépérissement de l'étoile de mer induisent des changements écologiques majeurs dans les zones atteintes.

Maladie fongique du serpent : La maladie fongique du serpent a été tout d'abord identifiée au Canada en 2015 sur des échantillons prélevés par biopsie sur des lésions d'une couleuvre fauve de l'Est (*Pantherophis gloydi*, anciennement *Elaphe gloydi*) dérangée pendant son hibernation, dans la province de l'Ontario. En juillet 2016, 46 autres serpents ont été soumis à des examens pour rechercher le champignon pathogène, *Ophidiomyces ophiodiicola*, qui est l'agent étiologique de cette maladie. Ce champignon a été détecté par PCR sur 12 de ces serpents et la maladie (infection et lésions) a été confirmée par histologie sur 3 des serpents ayant donné des résultats positifs à la PCR (tous des couleuvres fauves de l'Est).

La maladie fongique du serpent est une maladie émergente affectant diverses espèces de serpents dans l'est de l'Amérique du Nord, dont la couleuvre d'eau (*Nerodia sipedon*), la couleuvre agile (*Coluber constrictor*), la couleuvre ratière (complexe d'espèces du *Pantherophis obsoletus*), le crotale des bois (*Crotalus horridus*), le massasauga (*Sistrurus catenatus*), le crotale pygmée (*Sistrurus miliarius*) et le serpent de lait (*Lampropeltis triangulum*). Elle a été observée pour la première fois aux États-Unis en 2006. La maladie varie en gravité mais a été associée à une morbidité et une mortalité importantes.

Trichomonose (*Trichomonas gallinae*) chez les fringillidés sauvages : L'infection de fringillidés sauvages due à des souches virulentes du protozoaire parasite *Trichomonas gallinae* a été observée pour la première fois dans l'est du Canada en 2007. À l'été 2016, les notifications de cette infection étaient étonnamment nombreuses et réparties dans la région atlantique du Canada (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve) et la maladie a été également signalée plus à l'ouest, dans la province de l'Ontario. Les espèces touchées comprenaient le chardonneret jaune, le roselin pourpré ainsi que le tarin des pins. Les sites de nourrissage peuvent servir de points de transmission de cette infection.

Maladie du tournis chez l'omble de fontaine : La maladie du tournis, causée par une infestation par le parasite myxosporé *Myxobolus cerebralis*, a été identifiée chez les poissons sauvages du Canada pour la première fois en mai 2016. Elle a été tout d'abord trouvée chez l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*) dans un petit lac du Parc national de Banff et a, depuis lors, été décelée au sein de la même espèce dans la rivière Bow en aval de ce lac. Le diagnostic a été confirmé par histopathologie et PCR, initialement par le laboratoire de diagnostic vétérinaire de la province de Colombie-Britannique, puis par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. La maladie du tournis est une maladie notifiable aux termes de la loi du Canada sur la santé des animaux. Ce n'est pas une maladie de la Liste de l'OIE.

Syndrome du museau blanc chez les chauves-souris : Le syndrome du museau blanc chez les chauves-souris continue d'apparaître en de nouveaux endroits. En 2016, la découverte la plus intéressante a été la confirmation du syndrome du museau blanc dans l'État de Washington sur la côte Pacifique des États-Unis d'Amérique. Il s'agit là du cas le plus à l'ouest d'apparition de la maladie, à plus de 1 500 km à l'ouest des cas précédents qui se situaient dans l'est et le centre-ouest du Canada et des États-Unis.

7. Cachexie chronique en Norvège

En avril 2016, le premier cas de cachexie chronique en Europe a été diagnostiqué chez un renne (*Rangifer tarandus tarandus*) au sein des troupeaux de rennes sauvages des Nordfjella, dans le sud de la Norvège. Peu après, deux élans (*Alces alces*), dans la municipalité de Selbu, au centre de la Norvège ont également été testés positifs au regard de la cachexie chronique. Ensuite, deux rennes qui ont été abattus dans la même région que le premier renne positif ont également été testés positifs au regard de la cachexie chronique sans avoir présenté de signes cliniques.

Des surveillances passives et actives accrues de la cachexie chronique ont été mises en place en Norvège par le biais d'une collaboration entre l'Autorité norvégienne de sécurité sanitaire des aliments, l'Agence norvégienne de l'environnement, l'Institut vétérinaire norvégien et l'Institut norvégien de recherche sur la nature. Au cours des chasses automnales, les chasseurs ont fourni des têtes d'animaux à l'Institut vétérinaire norvégien pour procéder à des prélèvements encéphaliques afin de mener des tests visant à rechercher la cachexie chronique. La surveillance

active qui est menée s'applique aux cervidés abattus par les chasseurs dans les Nordfjella, à Selbu et dans les zones avoisinantes, ainsi qu'aux rennes semi-domestiques et aux rennes d'élevage dans certaines autres zones de Norvège. La surveillance passive porte sur les cervidés trouvés morts, les cervidés trouvés malades qui ont été euthanasiés et les animaux tués par des véhicules dans toute la Norvège. Jusqu'à présent, environ 8 000 cervidés ont été examinés, dont des élan sauvages, des cerfs élaphe, des chevreuils, des rennes sauvages, des rennes semi-domestiques et des cervidés d'élevage. Les résultats des tests sont négatifs au regard de la cachexie chronique pour tous les cervidés étudiés.

L'objectif fixé pour 2016 et le premier semestre de 2017 est de soumettre à des tests 15 000 animaux en Norvège.

Les deux élan qui ont été testés positifs au regard de la cachexie chronique provenaient d'une zone proche de la frontière avec la Suède ce qui a incité à débattre de la mise en place d'un programme de surveillance de la cachexie chronique parmi les cervidés en Suède. Celui-ci n'est pas encore en place. Pour l'instant seule une surveillance passive sera effectuée. Des investigations seront menées pour tous les élan trouvés morts ou tués par des véhicules, l'objectif recherché étant de mener des investigations sur environ 1 500 élan. Les rennes semi-domestiques feront également l'objet d'investigations, avec un objectif de 500 animaux. Les autorités suédoises attendent les recommandations de l'EFSA avant d'établir un plan de surveillance.

Des discussions se sont tenues au sein du Groupe de travail pour savoir si la cachexie chronique, comme l'encéphalopathie spongiforme bovine, devrait figurer sur la Liste de l'OIE. La conclusion a été que la cachexie chronique ne répond pas actuellement aux critères permettant de la faire figurer sur la Liste de l'OIE (voir Point 3 de l'ordre du jour).

La cachexie chronique est une maladie pouvant provoquer un fort impact négatif sur les populations de cervidés et sur la gestion de ces populations dans de nombreux pays d'Europe si elle se propage dans cette région du monde. Le Groupe de travail a convenu qu'il était temps pour lui de prendre l'initiative en la matière. Il a donc été décidé que plusieurs membres de ce Groupe constitueraient un groupe d'experts internationaux sous la conduite du Docteur Torsten Mörner afin de rédiger un document de discussion décrivant les prévisions relatives à l'introduction de la cachexie chronique au sein des populations de cervidés en Europe.

8. Informations sur la mortalité massive des antilopes saïga au Kazakhstan en 2015

Le Professeur Richard Kock, du *Royal Veterinary College* (École vétérinaire) de Londres, a présenté au Groupe de travail un exposé riche d'informations sur la mortalité massive des antilopes saïga au Kazakhstan en 2015. Plus de 230 000 individus sont morts au cours de cet épisode. Le sérotype B de *Pasteurella multocida* a été identifié comme le premier agent responsable. Tous ces animaux sont morts en quelques semaines alors qu'ils étaient répartis sur plusieurs milliers de kilomètres carrés. Un facteur environnemental semble être l'élément déclencheur le plus probable mais il n'a pas encore pu être identifié. Les investigations se poursuivent afin d'identifier les facteurs possibles. Aucune épizootie ne s'est produite chez les animaux domestiques dans le même temps dans cette zone.

9. Influenza aviaire : surveillance des oiseaux sauvages – point de la situation par l'OFFLU¹

Le Docteur Gounalan Pavade, Chargé de mission au Service des Programmes de l'OIE, a rejoint le Groupe pour l'informer de l'avancement des activités conduites sous l'égide de l'activité technique de surveillance de l'influenza chez les oiseaux sauvages établie dans le cadre de l'OFFLU. Au cours des derniers mois, le Groupe de l'OFFLU sur la faune sauvage a eu des échanges sur la finalisation d'une note conceptuelle par le biais de téléconférences et de courriels. Cette note conceptuelle détaille le besoin et l'utilisation d'un « Programme de surveillance mondial de la diversité virale de l'influenza A chez les oiseaux sauvages » et montre comment un tel programme peut être conçu et mis en œuvre dans le cadre de l'OFFLU. Les motivations, les objectifs, la conception et le fonctionnement d'un tel programme de surveillance mondial ont été présentés au Groupe de travail de l'OIE. Le Comité directeur de l'OFFLU avait précédemment approuvé cette note conceptuelle et avait encouragé le groupe de la faune sauvage de l'OFFLU à trouver un mécanisme de financement approprié afin de permettre la réalisation de ce projet.

Concernant le mécanisme de financement de cette note conceptuelle, le Docteur William Karesh a fourni des informations au Groupe de travail concernant le « *Global Virome Project* » (Projet mondial sur les viromes) visant à caractériser l'ensemble des virus dans le monde. Le concept de programme de surveillance mondial de l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages s'intègre parfaitement dans le cadre de ce projet mondial sur les viromes. Il serait donc utile d'examiner les synergies et de voir comment l'OFFLU pourra apporter sa contribution sur cette question.

1 OFFLU : Réseau scientifique mondial OIE/FAO pour la lutte contre les influenza animales

Le Groupe de travail de l'OIE a également suggéré de contacter l'« *European Virus Archive-Global Project* » (Projet européen d'archivage des virus au niveau mondial), qui porte sur la génération de collections de virus pour tout type de collaboration, et d'explorer d'autres possibilités de financement pour cette note conceptuelle.

10. Bien-être des reptiles, sécurité sanitaire des aliments et santé

Le Service des Normes de l'OIE a été invité à présenter ses travaux concernant l'élaboration de recommandations relatives au bien-être animal sur les méthodes d'abattage et de mise à mort des reptiles élevés pour leur peau et leur chair.

Le Docteur Leopoldo Stuardo a informé le Groupe de travail que le plan de travail a été élaboré par la Commission du Code lors de sa dernière réunion en septembre, en suivant les recommandations du Groupe de travail sur le bien-être animal. Il a été décidé de consulter un Groupe *ad hoc* par voie électronique afin d'élaborer un chapitre indépendant, dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, sur les méthodes de mise à mort des reptiles élevés pour leur peau et leur chair. Il a été décidé que l'élaboration d'un nouveau chapitre était préférable à la proposition d'inclure de nouveaux éléments dans le chapitre 7.5. Ce chapitre étant déjà très complexe, cette solution permettrait de ne pas avoir à ajouter davantage d'informations détaillées spécifiques aux reptiles. Les travaux du Groupe *ad hoc* s'appuieront sur le projet de document déjà fourni par les experts.

Enfin, il a précisé que les membres potentiels de ce Groupe de travail ont déjà été identifiés et que le travail démarrerait courant novembre, le processus de consultation étant finalisé en janvier. Ce calendrier permettrait à la Commission du Code d'examiner une nouvelle proposition de chapitre lors de la réunion de février 2017.

11. Partenariat collaboratif sur la gestion durable de la faune sauvage : point sur les fiches techniques et autres activités

Le Partenariat collaboratif sur la gestion durable de la faune sauvage (CPW) dont l'OIE est membre a été créé fin 2012 et comprend 14 organisations internationales avec un secrétariat hébergé par la FAO.

Le Groupe de travail a été prié d'apporter son soutien à l'OIE dans cette initiative.

Depuis la dernière réunion du Groupe de travail, plusieurs fiches ont été rédigées sur la gestion durable des animaux sauvages. Un glossaire a également été élaboré sur lequel le Groupe de travail a fait des commentaires au cours de la présente réunion.

La sixième réunion du Partenariat collaboratif sur la gestion durable de la faune sauvage (CPW) se tiendra le 10 décembre 2016 à Cancun au Mexique lors de la réunion de la Convention sur la diversité biologique.

12. Point sur le projet conjoint entre le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier et l'OIE

L'OIE et le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC) ont signé des accords de coopération le 26 mai 2011, le 26 mai 2012 et le 3 décembre 2015. Ces accords de coopération stipulent que l'OIE et le CIC étudient en priorité les sujets suivants :

- 1 : Soutenir activement la participation des chasseurs aux travaux de surveillance des maladies des animaux sauvages en mettant particulièrement l'accent sur la peste porcine africaine.
- 2 : Soutenir la création d'un Centre mondial du CIC pour le développement des capacités des chasseurs et la conservation du gibier (*World Centre for Enhancing Hunters' Skills and Game Conservation – WCEHSGC*) à Pravets (Bulgarie).
- 3 : Prévoir et organiser un séminaire du 6 au 9 mars 2017 à Pravets, avec le CIC. Ce séminaire se tiendrait au WCEHSGC de Pravets. Il aurait pour objectif de former les chasseurs et de définir le rôle qu'ils ont à jouer en matière de surveillance des maladies des animaux sauvages, l'accent étant mis tout particulièrement sur la peste porcine africaine. Les participants de trente pays et d'organisations de chasseurs seront invités.
- 4 : Créer un réseau de personnes émanant des associations de chasseurs qui sont intéressées par le projet et par les maladies des animaux sauvages.
- 5 : Réaliser des supports de formation pour permettre aux chasseurs de collaborer sur le travail de surveillance des maladies de la faune sauvage, l'accent étant mis sur la peste porcine. Ce support sera diffusé par voie électronique.

Des discussions avec le CIC auront lieu lors de la réunion du Conseil du CIC qui doit se tenir à Vienne (Autriche) le 15 novembre 2016, avec le Docteur Mörner.

13. Envoi de spécimens biologiques provenant d'animaux sauvages.

13.1. OIE – CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)

Le Groupe de travail reconnaît et rend hommage aux efforts menés avec succès par l'OIE pour impliquer le Secrétariat de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Les discussions ont porté sur la nécessité de faciliter le déplacement rapide des prélèvements pour diagnostic provenant d'espèces en danger et menacées d'extinction. Lors de la Convention des parties de la CITES en septembre 2016, une résolution a été prise spécifiant que le Secrétariat interroge les parties signataires et compile les informations relatives à l'expédition internationale de prélèvements biologiques devant être examinés par le Comité permanent du CITES. Dans le cadre du suivi, le Groupe de travail recommande que l'OIE propose d'apporter son aide au Secrétariat de la CITES pour faciliter le transport international des prélèvements pour diagnostic.

13.2. Protocole de Nagoya

La Docteure Margot Raicek, stagiaire au Service des sciences et nouvelles technologies de l'OIE, a donné au Groupe de travail des informations sur le Protocole de Nagoya, conclu en octobre 2010 par la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. Ce Protocole instaure les termes de l'accord sur l'accès et le partage des avantages entre les pays avant de procéder à des échanges d'échantillons de recherche contenant du matériel génétique. Des inquiétudes éventuelles sur l'application de ce Protocole à la recherche sur les maladies animales et au développement de nouveaux médicaments vétérinaires ont été traitées. Les membres du Groupe de travail ont été interrogés sur l'expérience dont ils disposaient concernant la préparation à ce Protocole et pour savoir s'ils avaient connaissance de résultats suite à la mise en œuvre de ce Protocole.

Les membres ont affirmé qu'en raison de la mise en œuvre récente du Protocole de Nagoya et la poursuite de l'élaboration de législation nationale pour mettre en œuvre le Protocole dans les pays signataires, il n'y avait pas eu beaucoup d'occasions pour que surviennent des problèmes liés à son application. Certains membres ont évoqué des accords sur l'accès et le partage des avantages que leurs organisations avaient négocié pour des projets à long terme mais il a été reconnu que ce serait difficile d'agir ainsi dans les situations d'urgence. Des préoccupations ont également été exprimées sur la façon dont les accords pourraient être négociés entre pays signataires et non-signataires. Le Groupe de travail a accepté d'informer l'OIE de la nature des accords sur l'accès et le partage des avantages que leurs organisations avaient préalablement négociés et de continuer à conseiller l'OIE sur l'éventuelle élaboration d'un modèle d'accord sur l'accès et le partage des avantages qui pourrait être utilisé pour des pays partageant des échantillons dérivés des animaux.

14. Rapport annuels des Centres collaborateurs de l'OIE pour la faune sauvage

Centre collaborateur pour la recherche, le diagnostic et la surveillance des agents pathogènes de la faune sauvage (Canada/États-Unis d'Amérique) : Le rapport annuel de 2015, envoyé à l'OIE, a été examiné.

Centre collaborateur pour la formation en santé et gestion de l'interface animaux domestiques et animaux sauvages (Afrique du Sud) : Le rapport annuel de 2015, envoyé à l'OIE, a été examiné.

Le Groupe de travail a noté que ces deux Centres collaborateurs étaient très actifs pour répondre aux besoins des Pays membres de l'OIE et pour soutenir les programmes de l'OIE.

15. Formation des points focaux pour la faune sauvage

Le personnel du Service des sciences et nouvelles technologies a informé le Groupe de travail du démarrage réussi du quatrième cycle des ateliers de formation des points focaux de l'OIE pour la faune sauvage. Ce quatrième cycle est axé sur la surveillance des maladies de la faune sauvage, notamment sous l'aspect diagnostic, et comporte également des informations de base sur l'OIE, des présentations et des échanges sur les questions de santé des animaux sauvages au niveau régional et des instructions pratiques sur l'utilisation de *WAHIS-Wild*. Le Centre collaborateur pour la recherche, le diagnostic et la surveillance des agents pathogènes de la faune sauvage (Canada/États-Unis d'Amérique) a présenté le volet sur la surveillance de la faune sauvage et a préparé un manuel de formation pour ce module de l'atelier.

Le premier atelier de ce quatrième cycle a été présenté aux points focaux d'Europe à Minsk (Biélarus), du 5 au 7 juillet 2016. Les autres ateliers de ce cycle doivent avoir lieu en novembre 2016 pour l'Afrique anglophone et le Moyen-Orient au Kenya et en janvier 2017 pour l'Afrique francophone à Lomé au Togo, et pour les régions des Amériques et de l'Asie également en 2017 (lieux à confirmer).

Le Groupe de travail a exprimé sa reconnaissance à l'OIE pour continuer à organiser ces importants ateliers de formation et au Centre collaborateur pour la recherche, le diagnostic et la surveillance des agents pathogènes de la faune sauvage pour l'énorme travail qui est investi dans ces ateliers.

L'équipe de l'OIE a indiqué au Groupe de travail que les manuels de formation pour les premier et second cycle d'ateliers de formation pour les points focaux nationaux de l'OIE sur la faune sauvage ont été publiés sur le site web de l'OIE (en anglais, français et espagnol pour le premier cycle et pour le moment uniquement en anglais pour le second cycle). Le manuel du troisième cycle d'atelier de formation va également être publié sur le site web et le manuel du quatrième cycle va être prêt pour publication à la fin de ce quatrième cycle.

Le Groupe de travail a noté la valeur précieuse de ces manuels de formation comme publications d'auto-formation et de référence. Le Groupe de travail a également remercié l'OIE du soutien qu'elle a apporté à la publication en anglais de l'*IUCN/OIE Manual for Risk Assessment of Wildlife Diseases (Manuel UICN/OIE sur l'évaluation des risques des maladies de la faune sauvage)* ainsi que pour la traduction de ce manuel en espagnol.

16. Conférences passées et à venir (informations données par les membres et le Siège de l'OIE)

16.1. Conférence mondiale OMS/OIE sur « l'élimination mondiale de la rage humaine transmise par les chiens : Agissons maintenant ! », Genève, Suisse du 10 au 11 décembre 2015

Le Docteur Gregorio Torres, du Service des sciences et nouvelles technologies, a informé le Groupe de travail des principales conclusions de la Conférence mondiale : « Élimination mondiale de la rage humaine transmise par les chiens : Agissons maintenant ! ». Cette Conférence a été organisée conjointement par l'OIE et l'OMS et s'est tenue à Genève en décembre 2015. Près de 300 participants de tous les secteurs concernés ont partagé leurs expériences pratiques et échangé sur la faisabilité de l'élimination de la rage² identifiant les activités clés en les classant en cinq grandes catégories dans le cadre de « STOP-R ». Ce cadre mondial vise à aider et guider les pays et les régions dans le processus d'élaboration et d'harmonisation de stratégies d'élimination de la rage.

Le Groupe de travail a apporté sa contribution à cette Conférence en présentant un poster scientifique démontrant la valeur de l'élimination de la rage transmise par les chiens pour la conservation de certaines espèces d'animaux sauvages qui sont impactés par la maladie.

16.2. Réunion d'experts sur les espèces exotiques de la faune sauvage faisant l'objet d'un commerce mondial, les expériences en matière d'agents de contrôle biologique et la mise au point d'outils d'aide à la décision pour la gestion des espèces exotiques envahissantes, au Canada à Montréal du 28 au 30 octobre 2015

Le Professeur Leighton a assisté à cette réunion au nom de l'OIE et a fait un rapport sur cette réunion devant le Groupe de travail.

16.3. Quatrième Congrès international : « Une seule santé » et sixième Congrès biennal de l'Association internationale de l'écologie et de la santé 2016 – Melbourne, Australie, du 3 au 7 décembre 2016

Le Docteur Paolo Tizzani, du WAHIAD, a informé le Groupe de travail qu'il assisterait au Congrès Une seule Santé et Ecosanté à Melbourne en Australie du 3 au 7 décembre 2016. Ce Congrès a notamment pour objectif de montrer comment les approches Une seule santé et Ecosanté contribuent à donner des réponses plus efficaces face aux défis mondiaux de la santé et à réduire les risques sanitaires mondiaux. Il vise également à créer une plateforme de dialogue permanent et d'action collaborative entre les chercheurs, les décideurs politiques et les praticiens et au sein des communautés Une seule santé et Ecosanté.

² http://www.oie.int/fileadmin/Home/eng/Media_Center/docs/pdf/Rabies_portal/EN_TimeisnowGlobalFramework.pdf

Le Docteur Tizzani a mentionné qu'il présenterait les résultats relatifs à la dynamique mondiale des virus de l'Influenza aviaire hautement pathogène entre 2005 et 2015 : propagation et analyse de la vitesse tirée des données de WAHIS. Cette analyse a pour objectif de décrire la dynamique au niveau mondial des virus de l'IAHP au cours des onze dernières années, leur capacité en termes de propagation et de vitesse afin d'améliorer la capacité de prédiction et de gestion des épidémies. Cette analyse est centrée sur les foyers notifiés chez les animaux domestiques tout comme chez les animaux sauvages.

17. Questions diverses

17.1. Mandat du Groupe de travail de l'OIE sur la faune sauvage

Le Groupe de travail a examiné le mandat actuel du Groupe de travail et a suggéré qu'il soit mis à jour pour être davantage en phase avec le texte fondamental de l'OIE et le sixième Plan stratégique de l'OIE.

Le Groupe de travail a étudié les possibilités d'inclure les questions relatives aux maladies émergentes, à la biodiversité et au changement climatique dans ses travaux futurs. Le Groupe de travail est bien placé, par le biais de ses réseaux interdisciplinaires, pour informer l'OIE sur les questions de maladies émergentes, de biodiversité et de changement climatique, étant donné que ces sujets sont liés à des impacts sur la gestion de la santé animale. Le Groupe de travail peut également apporter son aide pour élaborer des liens avec d'autres organisations travaillant dans ces domaines, telles que le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes, la Convention sur la biodiversité ainsi que la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction qui peuvent tirer profit de l'apport et des conseils issus de l'expertise vétérinaire.

Le Groupe de travail va continuer à élaborer ces réflexions et proposera des suggestions sur les modifications à apporter au mandat afin que l'OIE puisse les examiner.

17.2. Publications scientifiques

La Docteure Erlacher-Vindel a encouragé les membres du Groupe de travail à faire apparaître leur affiliation à l'OIE sur des publications pertinentes pour l'OIE et à informer cette dernière quand ces publications paraissent.

17.3. Cadre de Sendai des Nations Unies

Le Groupe a échangé sur le Cadre d'action de Sendai des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe et sur la façon dont les activités de santé animale, telles que la prévention, la préparation et la planification des interventions pourraient être incluses dans des outils et des guides pratiques élaborés dans ce Cadre. Ces informations pourraient aider les pays à prévoir les aspects de santé animale des catastrophes et mieux prendre en compte les dommages ou les pertes subis par les systèmes animaliers. Le Groupe de travail a suggéré que l'OIE puisse explorer les possibilités avec cette agence chargée de la réduction des risques de catastrophe. Le Groupe de travail est prêt à apporter son aide à ces initiatives.

17.4. Professeur Marc Artois

Le Groupe de travail a salué la longue et importante contribution du Professeur Marc Artois au Groupe de travail et à l'OIE, ainsi que sa contribution professionnelle à la recherche et à l'évolution de la politique sur les maladies de la faune sauvage en Europe tout comme au niveau mondial. Le Professeur Artois a été membre du Groupe de travail depuis sa création en 1994 jusqu'en mai 2016.

18. Programme de travail et établissement des priorités pour 2016/2017

Le Groupe de travail a étudié des idées d'activités potentielles pour l'année à venir en attendant l'examen et l'approbation de la Commission scientifique. Notamment :

- avoir régulièrement des contacts avec la Commission scientifique pour garantir que le Groupe réponde aux priorités et aux besoins nouveaux et permanents de l'OIE ;
- continuer à informer l'OIE sur les questions de santé animale liées à la faune sauvage, aux maladies émergentes, à la biodiversité et au changement climatique ;
- rédiger un bref résumé pour faire part des principaux moments forts des réunions du Groupe de travail sur la faune sauvage ;

- rédiger un bref rapport annuel sur les maladies ne figurant pas sur la Liste de l'OIE ;
- apporter un large soutien scientifique et technique à l'OIE sur les questions de faune sauvage, d'espèces terrestres et aquatiques et sur les abeilles sauvages ;
- soutenir l'OFFLU dans les efforts qu'il déploie pour recueillir des informations par le biais de la surveillance des virus de l'influenza aviaire au sein de la faune sauvage ;
- soutenir l'OIE dans son travail avec le Partenariat collaboratif sur la gestion durable de la faune sauvage ;
- soutenir les efforts conjoints de l'OIE et du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier pour mettre au point des supports de formation pour les chasseurs ainsi qu'une fiche technique éducative sur la peste porcine africaine couvrant également les sangliers ;
- recommander la publication de manuels de formation pour les ateliers de formation pour les points focaux nationaux de l'OIE sur le site web de l'OIE ;
- soutenir l'OIE dans sa collaboration avec le secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ; et
- aider l'OIE à contribuer à la Journée mondiale de la faune sauvage le 3 mars 2017 (<http://www.un.org/en/events/wildlifeday/>), en fournissant des supports écrits et des photographies autant que de besoin.

19. Date de la prochaine réunion

Le Groupe de travail a proposé de tenir sa prochaine réunion dans la semaine du 12 au 15 décembre 2017.

20. Adoption du rapport

Le rapport a été adopté par le Groupe de travail.

.../Annexes

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE SUR LA FAUNE SAUVAGE

Paris (France), 7 – 10 novembre 2016

Ordre du jour

- 1. Ouverture**
 - 2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur**
 - 3. Informations sur les réunions de la Commission scientifique pour les maladies animales**
 - 4. Sixième Plan Stratégique de l'OIE**
 - 5. Notification des maladies**
 - 5.1. Information sur les rapports relatifs à des maladies de la faune sauvage ne figurant pas sur la Liste de l'OIE, soumis par le biais de WAHIS-Wild
 - 5.2. Examen de la taxonomie des agents pathogènes figurant sur la liste spécifique des maladies de la faune sauvage
 - 5.3. Évaluation de la fréquence de la révision de la liste des maladies des animaux sauvages non listées par l'OIE
 - 5.4. Collecte d'informations sur les maladies ne faisant pas l'objet d'une notification à l'OIE et regroupement de noms de maladies figurant sur la Liste de l'OIE et de maladies des animaux sauvages non listées par l'OIE
 - 6. Apparitions de maladies émergentes et remarquables dans la faune sauvage : rapports des membres du Groupe de travail sur les maladies de la faune sauvage**
 - 7. Cachexie chronique en Norvège**
 - 8. Informations sur la mort massive des antilopes saïga au Kazakhstan en 2015**
 - 9. Influenza aviaire : surveillance des oiseaux sauvages – point de la situation par l'OFFLU**
 - 10. Bien-être des reptiles, sécurité sanitaire des aliments et santé**
 - 11. Partenariat collaboratif sur la gestion durable de la faune sauvage : point sur les fiches techniques et autres activités**
 - 12. Informations sur le projet conjoint entre le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier et l'OIE**
 - 13. Envoi de spécimens biologiques provenant d'animaux sauvages**
 - 13.1. Accord OIE – CITES
 - 13.2. Protocole de Nagoya
 - 14. Rapport annuels des Centres collaborateurs de l'OIE pour la faune sauvage**
 - 15. Formation des Points focaux pour la faune sauvage**
 - 16. Conférences passées et à venir (informations données par les membres et le Siège de l'OIE)**
 - 16.1. Conférence mondiale OMS/OIE sur « l'élimination mondiale de la rage humaine transmise par les chiens : Agissons maintenant ! », Genève, Suisse du 10 au 11 décembre 2015
 - 16.2. Réunion d'Experts sur les espèces exotiques de la faune sauvage faisant objet d'un commerce mondial, les expériences en matière d'agents de contrôle biologique et la mise au point d'outils d'aide à la décision pour la gestion des espèces exotiques envahissantes, au Canada à Montréal du 28 au 30 octobre 2015
 - 16.3. Quatrième Congrès international Une seule santé et sixième congrès biennal CCC de l'Association internationale de l'écologie et de la santé 2016 – Melbourne, Australie, du 3 au 7 décembre 2016
 - 17. Questions diverses**
 - 18. Programme de travail et établissement des priorités pour 2016/2017**
 - 19. Date de la prochaine réunion**
 - 20. Adoption du rapport**
-

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE SUR LA FAUNE SAUVAGE

Paris (France), 7 – 10 novembre 2016

Liste des participants

MEMBRES

Dr William B. Karesh (*Président*)

Executive Vice President for Health and Policy
EcoHealth Alliance / Wildlife Trust
460 West 34th St., 17th Floor
New York, NY. 10001
ETATS-UNIS D'AMERIQUE
Tél : (1.212) 380.4463
Fax : (1.212) 380.4465
karesh@ecohealthalliance.org

Dr F.A. Leighton

Canadian Cooperative Wildlife Health Centre
Department of Veterinary Pathology
University of Saskatchewan
Saskatoon, Saskatchewan S7N 5B4
CANADA
Tél : (1.306) 966 7281
Fax : (1.306) 966 7387
ted.leighton@usask.ca

Prof. Koichi Murata

Department of Wildlife Science
College of Bioresource Sciences
Nihon University
1866 Kameino, Fujisawa, Kanagawa 252-8510
JAPON
Tél/Fax : +81-466-84-3776
k-murata@brs.nihon-u.ac.jp

Dr Roy Bengis

P.O. Box 2851
Port Alfred 6170
AFRIQUE DU SUD
Tél : +27 82 7889 135
roybengis@mweb.co.za

Dr Torsten Mörner

Department for Disease Control and Epidemiology
National Veterinary Institute
751 89 Uppsala
SUEDE
Tél : (46-18) 67 4214
Fax : (46-18) 30 9162
torsten.morner@sva.se

Dre Marie-Pierre Ryser-Degiorgis

Head of the FIWI Wildlife Group
Centre for Fish and Wildlife Health (FIWI)
Dept. Infectious Diseases and Pathobiology
Vetsuisse Faculty, Université de Berne
Postfach 8466, Länggass-Str. 122
CH-3001 Berne
SUISSE
Tél : +41 31 631 24 43
Fax : +41 31 631 24 43
marie-pierre.ryser@vetsuisse.unibe.ch

Dr John Fischer

Southeastern Cooperative Wildlife Disease Study
College of Veterinary Medicine
Université de Géorgie
Athens - GA 30602
ETATS-UNIS D'AMERIQUE
Tél : (1-706) 542 1741
Fax : (1-706) 542 5865
jfischer@uga.edu

REPRESENTANT DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE

Dr Juan Antonio Montaña Hirose

Director del Centro Nacional de Servicios de Diagnóstico en Salud Animal
Servicio Nacional de Sanidad, Inocuidad y Calidad Agroalimentaria
Km. 37.5 Carretera México-Pachuca,
Tecámac, Estado de México
MEXIQUE
Tél : +52 (55) 59 05 10 00
juan.montano@senasica.gob.mx

SIEGE DE L'OIE

Dre Elisabeth Erlacher-Vindel

Chef
Service Sciences et nouvelles technologies
e.erlacher-vindel@oie.int

Dr François Diaz

Chargé de mission
Service Sciences et nouvelles technologies
f.diaz@oie.int

Dre Marija Popovic

Chargée de mission
Service d'Information et d'analyse de la santé
animale mondiale
m.popovic@oie.int

© **Organisation mondiale de la santé animale (OIE), 2016**

Le présent document a été préparé par des spécialistes réunis par l'OIE. En attendant son adoption par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, les points de vue qui y sont exprimés traduisent exclusivement l'opinion de ces spécialistes.

Toutes les publications de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) sont protégées par la législation sur le droit d'auteur. Des extraits peuvent être copiés, reproduits, traduits, adaptés ou publiés dans des revues, documents, ouvrages, moyens de communication électronique et tout autre support destiné au public à des fins d'information, pédagogiques ou commerciales, à condition que l'OIE ait préalablement donné son accord écrit.

Les appellations et dénominations employées et la présentation du matériel utilisé dans ce rapport n'impliquent aucunement l'expression d'une opinion quelle qu'elle soit de la part de l'OIE concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone relevant de son autorité, ni concernant la délimitation de ses frontières ou de ses limites.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles signés incombe exclusivement à leurs auteurs. Le fait de citer des entreprises ou des produits de marque, qu'ils aient ou pas reçu un brevet, n'implique pas qu'ils ont été approuvés ou recommandés par l'OIE préférentiellement à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés.